

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 30 mars 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 24 mars 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET,

Absents excusés (ayant donné pouvoir): M. Stéphane DELANNOY (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Didier DUPE (à Mme Colette GRASER), M. Alexandre MEZIERE (à M. le Maire)

Excusée : Mme Danièle PETIT

Absentes : Mmes Christiane DECANter-CAULLET, Martine FOULON, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Dong NGUYEN, Aurélie VERNIER

N° 17-1-4

Ressources humaines

Gratification pour le gardiennage de l'orgue

Modification

Rapport de M. le Maire,

Par délibération du 29 juin 2004 (n°4-5-21) nous avons décidé le versement d'une gratification pour le gardiennage de l'orgue qu'il convient d'actualiser.

Ceci étant exposé, nous vous proposons de verser ladite gratification à M. l'Abbé Tiberghien, curé de la paroisse Saint Vaast s'assurant du bon usage et de la conservation de l'orgue.

Cette gratification, d'un montant de 500€ par an, est payable pour moitié en juin et décembre de chaque année.

Cette dépense sera imputée au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
CA du 7 mars 2017
Commission Générale du 14 mars 2017



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire